Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental sur les communes de : Carnoy, Mametz, Bazentin et Montauban de Picardie

Le projet se situe dans l'arrondissement de Péronne et les communes appartiennent à la Communauté de communes du Pays du Coquelicot.

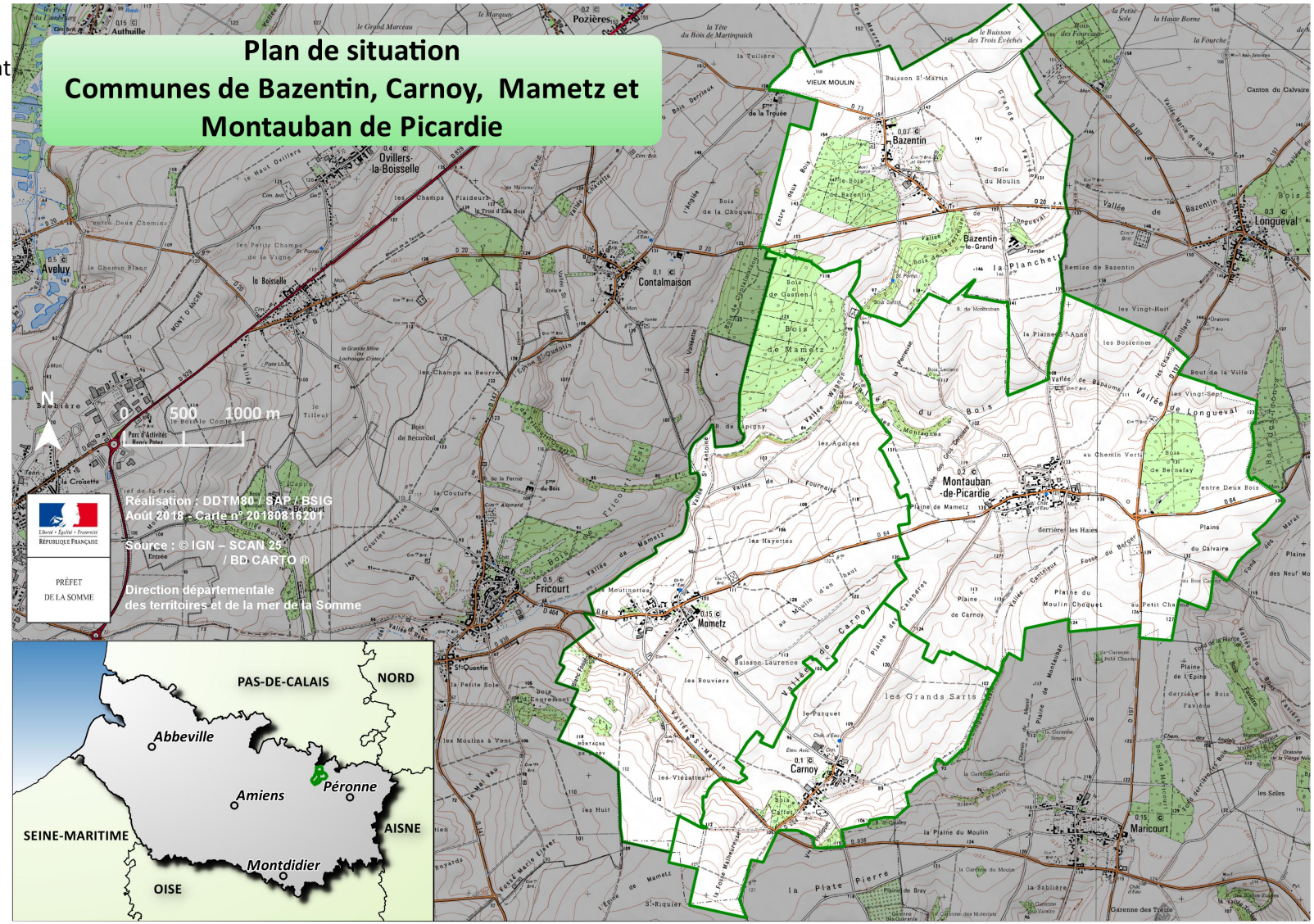

Documents d'urbanisme en vigueur :

Le périmètre d'étude est couvert par le Schéma de cohérence territoriale du Grand amiénois approuvé le 21 décembre 2012 et par le Plan local d'urbanisme intercommunal du Pays de Coquelicot en cours (projet arrêté, approbation prévue fin 2018).

Les communes de Bazentin, Carnoy, Mametz et Montauban de Picardie n'ont pas de documents d'urbanisme elles sont soumises au règlement national d'urbanisme.

Données pédologiques :

Des outils de connaissance des sols sont élaborés et mis à la disposition du public dont Gis Sol (www.gissol.fr) qui propose 3 outils :
• Refersols est un outil de recherche d'études pédologiques. Pour recevoir ces études, il suffit de communiquer le numéro de l'étude à l'adresse suivante : infosol@orleans.inra.fr
• Geosol est un outil cartographique qui permet de connaître un paramètre du sol (texture, pH...) à la résolution du canton.
• Indiquasol est un outil qui permet de faire des cartes de certains paramètres des sols en ligne à la résolution d'une maille de 16x16 km (notamment dans le domaine surveillance).

Données démographiques et socio-économiques :
(source INSEE, recensement de la population, 2015)

	Bazentin	Carnoy	Mametz	Montauban de Picardie
Population	79	103	184	237
Densité de population (nb hab/ km²)	15,5	34,3	25,4	30,9
Superficie en km²	5,1	3	7,3	7,7
Nombre de ménages	33	39	69	92

	Bazentin	Carnoy	Mametz	Montauban de Picardie
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2015	9	13	14	8
Part de l'agriculture, en %	66,7	23,1	28,6	25
Part de l'industrie, en %	0	7,7	7,1	0
Part de la construction, en %	0	15,4	21,4	12,5
Part du commerce, transports et services divers, en %	22,2	46,2	21,4	50
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	11,1	7,7	21,4	12,5
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	22,2	23,1	35,7	25
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	0	7,7	0	0